



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Informations générales

Email de contact : magalie.malerba@isere.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 15 juillet 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération

Nom de la structure porteuse : Communauté d'agglomération des Portes de l'Isère

Si protocole de préfiguration : date de signature : None

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- nom : CA Porte de l'Isère (CAPI), SIREN : 243800604, nature : CA
- nom : Isère, SIREN : 38, nature : departement

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PCAET
- PLH
- SCOT
- TEPOS/TEPCV
- CITERGIE
- SRADDET
- Contrat unique pour la préservation et la restauration des milieux de la vallée de la Bourbre
- PADD
- TEPos
- TEPCV

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat de transition écologique
- Contrat de ville



Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Action cœur de ville
- France services

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Orientation 1 : Affirmation de la cohérence et des équilibres du territoire qui se décline en 5 axes :
- axe 1: organiser une équité de service par secteur entre territoire ruraux et urbains
- axe 2 : affirmer des politiques d'aménagement et d'urbanisme fortes en matière de préservation et conservation des paysages, des espaces naturels, agricoles et forestiers
- axe 3 : faire du développement du lien social un axe central des politiques d'aménagement et d'urbanisme
- axe 4 : renforcer le maillage territorial de l'offre d'accueil d'activités
- axe 5 : développer une politique volontariste en matière de mobilité
- Orientation 2 : Un territoire qui répond aux défis environnementaux d'aujourd'hui et de demain avec 4 axes :
- axe 1 : devenir un territoire à énergie positive
- axe 2 : mettre en oeuvre une politique réelle de réhabilitation et d'optimisation des infrastructures et bâtiments du territoire
- axe 3 : intervenir dans la préservation des ressources et des espaces agricoles et forestiers
- axe 4 : améliorer et optimiser la gestion des déchets
- Orientation 3 : un territoire de liens et d'envies qui se décline en 4 axes :
- axe 1 : développer le marketing territorial
- axe 2 : diversifier l'économie
- axe 3 : moderniser la politique de l'habitat
- axe 4 : proposer des services solidaires et flexibles

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie

- Restauration et alimentation durable
- Extension urbaine maîtrisée
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Opération de requalification (friches...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Sensibilisation et animation de la transition
- Economie sociale et solidaire
- Tourisme durable
- Economie, production et consommation durable
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Usages et inclusion numériques
- Tiers Lieux
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Accès à un logement de qualité
- Culture et patrimoine
- Loisirs

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 14

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 2

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- Sous-Préfet
- Président CAPI
- Département
- Services de l'Etat

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

- Conférence des maires
- Conseil de développement
- panel citoyen

- forum participatif citoyen et grand public

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions :

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Oui

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : -

Mobilisation d'une ingénierie externe :

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : -€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 20.53M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 4.50M€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 2.98M€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 132 810€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : -€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : -
€